

## ESPACES QUOTIENTS

Ankino amin'i Jehovah ny lalanao,  
Ary matokia Azy, fa hataony tanteraka.  
Salamo 37:5

# 1 Généralité

Soit  $A, B, C$  trois ensembles et  $f : A \rightarrow B, g : A \rightarrow C$  deux applications.

**Pb:** Peut-on trouver une application  $h : C \rightarrow B$  telle que  $f = h \circ g$ ?

On considère la condition

$$(C_1) \quad \forall x, y \in A, (g(x) = g(y) \implies f(x) = f(y)).$$

On a la proposition suivante

**Proposition 1.1**  *$h$  existe si et seulement si  $f$  et  $g$  vérifient la condition  $(C_1)$ .*

*Démonstration* (1) Supposons que  $h$  existe. Soit  $x, y \in A$  tels que  $g(x) = g(y)$ . On a  $h(g(x)) = h(g(y))$  ou encore  $f(x) = f(y)$ . D'où  $(C_1)$ .

(2) Supposons maintenant que  $(C_1)$  soit vérifiée. Soit  $t \in C$ . On va définir  $h(t)$ .

1° cas:  $t \in g(A)$ . Dans ce cas, il existe un élément  $x \in A$  tel que  $t = g(x)$ . Soit  $y \in A$  un autre antécédent de  $t$  par  $g$ , c-à-d,  $t = g(y)$ . D'après l'hypothèse, on a  $f(x) = f(y)$ . Ce qui prouve que  $f(x)$  ne dépend pas de l'antécédent choisi. Posons alors  $h(t) = f(x)$ .

2° cas:  $t \notin g(A)$ . Dans ce cas, choisissons un élément  $b \in B$  et posons  $h(t) = b$ .

$h$  ainsi défini est bien une application de  $C$  vers  $B$ . En outre, pour tout  $x \in A$ ,  $h \circ g(x) = f(x)$ . Donc  $h \circ g = f$ .

**NB:** Par construction,  $h$  est unique si  $g$  est surjective.

**Proposition 1.2** *Supposons que  $f$  et  $g$  vérifient la condition*

$$(C_2) \quad \forall x, y \in A, (g(x) = g(y) \iff f(x) = f(y)).$$

*Soit  $i$  l'injection canonique de  $f(A)$  vers  $B$ , c-à-d, pour tout  $u \in f(A)$ ,  $i(u) = u$ . Alors, il existe une bijection  $\bar{h}$  de  $g(A)$  vers  $f(A)$  et une seule telle que  $f = i \circ \bar{h} \circ g$ .*

*Démonstration* Considérons les applications  $f_1 : A \rightarrow f(A), x \rightarrow f_1(x) = f(x)$  et  $g_1 : A \rightarrow g(A), x \rightarrow g_1(x) = g(x)$ .

Soit  $x, y \in A$  tels que  $g_1(x) = g_1(y)$ . On a  $g(x) = g(y)$ . D'après l'hyp.,  $f(x) = f(y)$ . Ainsi, d'après la Prop 1.1, il existe une application  $\bar{h} : g(A) \rightarrow f(A)$  telle que  $f_1 = \bar{h} \circ g_1$ . Comme  $f = i \circ f_1$ , alors  $\forall x \in A, f(x) = i \circ \bar{h} \circ g_1(x) = i \circ \bar{h} \circ g(x)$ , ou encore  $f = i \circ \bar{h} \circ g$ .

Ensuite,  $\bar{h}$  est unique. En effet, pour tout  $t \in g(A)$ ,  $\bar{h}(t) = \bar{h} \circ g(x) = \bar{h} \circ g_1(x) = f_1(x) = f(x)$  où  $t = g(x)$ .

Montrons que  $\bar{h}$  est bijective.

– Soit  $u \in f(A)$ . Il existe  $x \in A$  tel que  $u = f(x)$ . Posons  $t = g(x)$ . On a  $\bar{h}(t) = f(x) = u$ . Donc  $\bar{h}$  est surjective.

– D'autre part, soit  $t, t' \in g(A)$  tels que  $\bar{h}(t) = \bar{h}(t')$ . Soit  $x, x' \in A$  tels que  $t = g(x)$  et  $t' = g(x')$ . D'après ce qui précède,  $f(x) = \bar{h}(t)$  et  $f(x') = \bar{h}(t')$ . Donc  $f(x) = f(x')$ . D'après  $(C_2)$ ,  $g(x) = g(x')$  ou encore  $t = t'$ .  $\bar{h}$  est donc injective.

## 2 Quotient d'un groupe par un sous-groupe

On considère un groupe (additif)  $G$  non nécessairement abélien et  $H$  un sous-groupe de  $G$ . On définit une relation  $\equiv$  sur  $G$  par

$$\forall x, y \in G, x \equiv y \iff -x + y \in H.$$

**Remarque:** Si la loi utilisée est multiplicative,  $\equiv$  est définie par

$$\forall x, y \in G, x \equiv y \iff x^{-1}y \in H.$$

**Proposition 2.1**  $\equiv$  est une relation d'équivalence ayant les propriétés suivantes:

- (1)  $\bar{x} = x + H := \{x + h \mid h \in H\}$ ;
- (2)  $\forall x, y \in G, (x + y) + H = x + (y + H)$ ;
- (3)  $\forall h \in H, h + H = H$ .

On note  $G/H$  l'ensemble des classes d'équivalence de  $\equiv$ .

*Démonstration* Montrons d'abord que  $\equiv$  est une relation d'équivalence.

– Pour tout  $x \in G$ , on a  $-x + x = 0 \in H$ . Donc  $x \equiv x$ .

– D'autre part, soit  $x, y \in G$  tels que  $x \equiv y$ . On a  $-x + y \in H$ .

Par suite  $-(-x + y) = -y + x \in H$ , c-à-d,  $y \equiv x$ .

– Enfin, soit  $x, y, z \in G$  tels que  $x \equiv y$  et  $y \equiv z$ . Alors  $-x + z = (-x + y) + (-y + z) \in H$  ou encore  $x \equiv z$ .

On en conclut que  $\equiv$  est une relation d'équivalence.

Soit maintenant  $x, y \in G$ . Alors

$$y \in \bar{x} \iff x \equiv y \iff -x + y \in H \iff \exists h \in H, -x + y = h \iff y \in x + H.$$

D'où  $\bar{x} = x + H$ .

De plus, pour tout  $z$ ,

$$\begin{aligned} z \in (x + y) + H &\iff -(x + y) + z \in H \iff (-y - x) + z \in H \\ &\iff -y + (-x + z) \in H \iff -x + z \in y + H \\ &\iff z \in x + (y + H). \end{aligned}$$

Enfin, soit  $h \in H$ . Pour tout  $w$ ,

$$w \in H \iff -h + w \in H \iff w \in h + H.$$

Ce qui prouve que  $h + H = H$ .

**Définition 2.2** Une relation d'équivalence  $\mathcal{R}$  est compatible avec la loi de  $G$  si

$$\forall x, y, x', y' \in G, (x\mathcal{R}y \text{ et } x'\mathcal{R}y' \Rightarrow (x + x')\mathcal{R}(y + y')).$$

**Définition 2.3** On dit que  $H$  est distingué (dans  $G$ ) et on écrit  $H \triangleleft G$  si  $\forall x \in G, x + H - x \subset H$ .

En particulier, tout sous-groupe d'un groupe abélien est distingué.

**Lemme 2.4** Soit  $A, B$  deux parties (non nécessairement des sous-groupes) de  $G$  et  $x \in G$ . Alors

$$A \subset B \iff x + A \subset x + B \iff A + x \subset B + x.$$

*Démonstration* L'implication  $A \subset B \Rightarrow x + A \subset x + B$  est évidente. Supposons que  $x + A \subset x + B$  et soit  $a \in A$ . Alors il existe  $b \in B$  tel que  $x + a = x + b$ . En ajoutant à gauche par  $-x$ , on a  $a = b$ . Donc  $A \subset B$ . Ce qui nous donne la 1-ère équivalence. On fait de même pour  $A \subset B \iff A + x \subset B + x$ .

**Proposition 2.5** On a les équivalences:

$$H \triangleleft G \iff \forall x \in G, x + H = H + x \iff \forall x \in G, x + H - x = H.$$

*Démonstration* En appliquant le lemme, on a

$$\begin{aligned} H \triangleleft G &\iff \forall x \in G, x + H - x \subset H \text{ et } -x + H + x \subset H \\ &\iff \forall x \in G, x + H \subset H + x \text{ et } H + x \subset x + H \\ &\iff \forall x \in G, H + x = x + H \\ &\iff \forall x \in G, H = x + H - x. \end{aligned}$$

**Proposition 2.6**  $\equiv$  est compatible avec la loi de  $G$  ssi  $H$  est distingué.

*Démonstration* Supposons que  $\equiv$  soit compatible avec la loi de  $G$ . Soit  $x \in G$  et  $y \in x + H - x$ . On a  $y + x \in x + H$  ou encore  $y + x \equiv x$ . Comme  $-x \equiv -x$ , alors  $y + x - x \equiv x - x$ . Donc  $y \equiv 0$ , c-à-d,  $y \in H$ .

Réciproquement, supposons que  $H$  soit distingué. Soit  $x, x', y, y' \in G$  tels que  $x \equiv y$  et  $x' \equiv y'$ . On a  $y + y' \in (x + H) + (x' + H) = (x + (x' + H)) + H = (x + x') + H$ . Donc  $y + y' \equiv x + x'$ .

**Proposition 2.7** Si  $H$  est distingué, la loi définie par  $\forall x, y \in G, \bar{x} + \bar{y} = \overline{x + y}$  est bien définie sur  $G/H$  appelée loi quotient. Muni de cette loi quotient,  $G/H$  a une structure de groupe appelé groupe quotient.

*Démonstration* Soit  $x, y, x', y' \in G$  tels que  $\bar{x} = \bar{x}'$  et  $\bar{y} = \bar{y}'$ . Pour que la loi soit définie, il faut que  $\overline{x' + y'} = \overline{x + y}$ . Or, d'après la proposition précédente,  $\equiv$  est compatible avec la loi de  $G$ . Donc  $x' + y' \equiv x + y$ , c-à-d,  $\overline{x' + y'} = \overline{x + y}$ .

On peut vérifier facilement que  $G/H$  muni de cette loi est un groupe.

**Définition 2.8** Soit  $G$  et  $G'$  deux groupes et  $f$  une application de  $G$  vers  $G'$ . On dit que  $f$  est un morphisme de groupes si  $\forall x, y \in G, f(x + y) = f(x) + f(y)$ . Si, de plus, elle est bijective, on dit que c'est un isomorphisme de groupes. Si un tel isomorphisme existe, on dit que  $G$  et  $G'$  sont isomorphes.

**Proposition 2.9** Si  $H$  est un sous-groupe distingué de  $G$ , alors l'application  $\pi : G \rightarrow G/H, x \rightarrow \bar{x} = x + H$  est un morphisme de groupes appelé surjection canonique.

**Proposition 2.10** Soit  $f$  un morphisme du groupe  $G$  vers un groupe  $G'$ . Alors il existe un isomorphisme de groupes  $\bar{f} : G/\text{Ker } f \rightarrow \text{Im } f$ .

*Démonstration* D'abord, comme  $\text{Ker } f$  est un sous-groupe distingué de  $G$ , alors  $G/\text{Ker } f$  est un groupe. Considérons alors la surjection canonique  $\pi$  de  $G$  sur  $G/\text{Ker } f$ . Soit  $x, y \in G$ . On a:

$$\pi(x) = \pi(y) \iff -x + y \in \text{Ker } f \iff f(-x + y) = 0 \iff f(x) = f(y).$$

D'après la Prop 1.2, il existe une bijection  $\bar{f}$  de  $\pi(G) = G/\text{Ker } f$  sur  $\text{Im } f$ , définie par

$$\forall \bar{x} \in G/\text{Ker } f, \bar{f}(\bar{x}) = f(x).$$

De plus,  $\forall \bar{x}, \bar{y} \in G/\text{Ker } f$ ,

$$\bar{f}(\bar{x} + \bar{y}) = \bar{f}(\overline{x + y}) = f(x + y) = f(x) + f(y) = \bar{f}(\bar{x}) + \bar{f}(\bar{y}).$$

Donc  $\bar{f}$  est un isomorphisme de groupes car  $\text{Im } f$  est un sous-groupe de  $G'$ .

### 3 Quotient d'un anneau par un idéal

Soit  $(A, +, \cdot)$  un anneau et  $I$  un sous-groupe de  $(A, +)$ . Puisque  $(A, +)$  est abélien,  $I$  est distingué dans  $A$  et on peut donc considérer le groupe quotient  $A/I = \{\bar{a} = a + I; a \in A\}$  muni de la loi quotient  $\bar{a} + \bar{b} = \overline{a + b}$ .

**Définition 3.1** On dit que  $I$  est un idéal à gauche (resp. à droite) de  $A$  si  $\forall a \in A, aI \subset I$  (resp.  $Ia \subset I$ ). C'est un idéal bilatère s'il est à la fois un idéal à gauche et à droite.

**Proposition 3.2** Si  $I$  est un idéal bilatère, la loi définie par  $\forall x, y \in I, \bar{x} \cdot \bar{y} = \overline{x \cdot y}$  est bien définie sur  $A/I$  appelée loi produit quotient. De plus,  $(A/I, +, \cdot)$  est un anneau appelé anneau quotient.

**Définition 3.3** Soit  $A$  et  $A'$  deux anneaux et  $f$  une application de  $A$  vers  $A'$ . On dit que  $f$  est un morphisme d'anneaux si

$$\forall x, y \in A, f(x + y) = f(x) + f(y) \quad \text{et} \quad f(xy) = f(x)f(y).$$

**Proposition 3.4** Si  $I$  est un idéal bilatère de  $A$ , alors l'application  $\pi : A \longrightarrow A/I, x \rightarrow \bar{x} = x + I$  est un morphisme d'anneaux appelé surjection canonique.

Si  $f$  est un morphisme d'anneaux de  $A$  vers  $A'$ , on peut vérifier facilement que  $\text{Ker } f$  est un idéal bilatère de  $A$ .

En faisant une démonstration analogue à celle de la Prop 2.10, on a

**Proposition 3.5** Soit  $f : A \longrightarrow A'$  un morphisme d'anneaux. Alors il existe un isomorphisme d'anneaux  $\bar{f} : A/\text{Ker } f \rightarrow \text{Im } f$ . En d'autres termes,  $A/\text{Ker } f$  et  $\text{Im } f$  sont isomorphes.

## 4 Quotient d'un espace vectoriel par un sous-espace vectoriel

Considérons un espace vectoriel  $(E, +, \times)$  sur un corps  $\mathbb{K}$  et  $F$  un sous-groupe de  $(E, +)$ .  $F$  étant un sous-groupe distingué du groupe abélien  $(E, +)$ , on peut considérer le groupe quotient  $E/F = \{\bar{x} = x + F; x \in E\}$  muni de la loi quotient  $\bar{x} + \bar{y} = \overline{x + y}$ .

**Proposition 4.1** *Si  $F$  est un sous-espace vectoriel de  $E$ , la loi définie par  $\forall \lambda \in \mathbb{K}, \forall x \in E, \lambda \times \bar{x} = \overline{\lambda \times x}$  est bien une loi externe sur  $E/F$ . De plus,  $(E/F, +, \times)$  est un espace vectoriel sur  $\mathbb{K}$  appelé espace vectoriel quotient.*

**Définition 4.2** *On suppose  $E$  de dimension  $n$  et  $F$  un sev de  $E$ . On appelle codimension de  $F$  l'entier  $\text{codim } F = n - \dim F$ .*

**Proposition 4.3** *Si  $E$  est de dimension finie,  $\dim(E/F) = \text{codim } F$ .*

*Démonstration* Soit  $(a_1, \dots, a_p)$  une base de  $F$ . Complétons-la pour avoir une base de  $E$ , soit  $(a_1, \dots, a_n)$  la base de  $E$  ainsi obtenue. Montrons que  $(\bar{a}_{p+1}, \dots, \bar{a}_n)$  est une base de  $E/F$ .

Soit  $\bar{x} \in E/F$ .  $x$  s'écrit d'une manière unique sous la forme  $x = x_1 a_1 + x_2 a_2 + \dots + x_n a_n$ . Par suite,  $\bar{x} = x_1 \bar{a}_1 + x_2 \bar{a}_2 + \dots + x_n \bar{a}_n = x_{p+1} \bar{a}_{p+1} + \dots + x_n \bar{a}_n$  car  $\bar{a}_i = 0$  pour  $1 \leq i \leq p$ . Ce qui prouve que  $(\bar{a}_{p+1}, \dots, \bar{a}_n)$  est un générateur de  $E/F$ . D'autre part, soit  $x_{p+1} \bar{a}_{p+1} + \dots + x_n \bar{a}_n = 0$ . On a  $x_{p+1} a_{p+1} + \dots + x_n a_n \in F$ . Donc  $x_{p+1} a_{p+1} + \dots + x_n a_n = 0$ . Ce qui entraîne que  $x_{p+1} = \dots = x_n = 0$ .

Il en résulte que  $(\bar{a}_{p+1}, \dots, \bar{a}_n)$  est une base de  $E/F$ . D'où le résultat.

Comme précédemment, on a

**Proposition 4.4** *Soit  $E$  et  $F$  deux  $\mathbb{K}$ ev et  $f$  une application linéaire de  $E$  vers  $F$ . L'application  $\bar{f} : E/\text{Ker } f \rightarrow \text{Im } f, \bar{x} \rightarrow f(x)$  est un isomorphisme d'ev.*

## 5 Morphisme d'algèbres

**Définition 5.1** *Une  $\mathbb{K}$ -algèbre est un quadruplet  $(A, +, \cdot, \times)$  tel que*

- $(A, +, \cdot)$  est un anneau;
- $(A, +, \times)$  est un  $\mathbb{K}$ ev.

Soit  $A$  et  $A'$  deux algèbres et  $f$  un morphisme d'algèbres de  $A$  vers  $A'$ , c-à-d,

$$\forall x, y, z \in A, \forall \lambda \in \mathbb{K}, f(xy + \lambda z) = f(x)f(y) + \lambda f(z).$$

Comme dans les sections précédentes, on a la proposition suivante

**Proposition 5.2** *L'application  $\bar{f} : A/\text{Ker } f \rightarrow \text{Im } f, \bar{x} \rightarrow f(x)$  est un isomorphisme d'algèbres vérifiant la relation  $f = i \circ \bar{f} \circ \pi$  où  $\pi$  est la surjection canonique de  $A$  sur  $A/\text{Ker } f$  et  $i$  l'injection canonique de  $\text{Im } f$  dans  $A'$ .*

## 6 Quotient par un polynôme

Soit  $\mathbb{K}$  un corps commutatif et  $\mathbb{K}[X]$  l'anneau des polynômes de var  $X$ . Soit  $P \in \mathbb{K}[X]$ , de degré  $d$  ( $d > 0$ ). L'ensemble  $(P) = P\mathbb{K}[X]$  est un idéal de  $\mathbb{K}[X]$ . Donc  $\mathbb{K}[X]/(P)$  noté tout simplement  $\mathbb{K}[X]/P$  est un anneau quotient. En notant  $\bar{A}$  la classe d'un polynôme  $A$ , on a

$$\bar{A} = \bar{B} \iff P|(A - B).$$

**Proposition 6.1**  $\mathbb{K}[X]/P$  est une  $\mathbb{K}$ -algèbre de dimension  $d$  de base canonique  $(\bar{1}, \bar{X}, \dots, \bar{X}^{d-1})$ . On a en particulier  $\mathbb{K}[X]/P \simeq \mathbb{K}^d$ .

*Démonstration* Soit  $\bar{A} \in \mathbb{K}[X]/P$  et  $R = a_0 + a_1X + \dots + a_{d-1}X^{d-1}$  le reste de la division euclidienne de  $A$  par  $P$ . On a  $\bar{A} = \bar{R} = a_0\bar{1} + a_1\bar{X} + \dots + a_{d-1}\bar{X}^{d-1}$ . Ce qui prouve que  $\bar{1}, \bar{X}, \dots, \bar{X}^{d-1}$  engendre  $\mathbb{K}[X]/P$ . D'autre part, soit  $a_0\bar{1} + a_1\bar{X} + \dots + a_{d-1}\bar{X}^{d-1} = 0$ . Alors  $P$  divise  $a_0 + a_1X + \dots + a_{d-1}X^{d-1}$ . Comme  $\deg P = d$ , alors  $a_0 + a_1X + \dots + a_{d-1}X^{d-1} = 0$ . Par conséquent,  $a_i = 0$  pour tout  $i$ . Ainsi  $(\bar{1}, \bar{X}, \dots, \bar{X}^{d-1})$  est une base de  $\mathbb{K}[X]/P$ .